Académie de Bordeaux
Lycée et Collège Gaston Fébus
20 avenue Georges Moutet
Boîte Postale n° 128
64301 ORTHEZ Cedex
☎ 05 59 67 08 00 🖷 05 59 67 17 67
E-Mail : 0640052j@ac-bordeaux.fr

Charte de prêt des liseuses électroniques Reader™ Sony

Six liseuses[1] à encre électronique[2] sont mises à la disposition du CDI par le Conseil Général, par le biais de l'Agence du Numérique pour une expérimentation au collège depuis la rentrée 2012.

En raison de la spécificité de l'établissement et du CDI – cité scolaire – l'expérimentation est menée sur les deux niveaux – collège/lycée - avec des objectifs différents et/ou complémentaires.

Il s'agit de proposer ces liseuses en consultation ou en prêt avec des classiques du patrimoine littéraire (au départ, textes libres de droit, tombés dans le domaine public), des textes en langues étrangères, en fonction des programmes scolaires, des œuvres préconisées, des thématiques diverses. Les fichiers proposés et téléchargés sur les liseuses sont aux formats e-pub, PDF et mp3.

Les livres numériques téléchargés et proposés sur chaque liseuse sont recensés et peuvent être consultés sur le catalogue du CDI sur le Portail e-sidoc : http://0640052j.esidoc.fr/

Les liseuses pourront être empruntées pour une lecture sur place ou en prêt le week-end ou pendant les vacances scolaires. Le prêt est soumis à la signature d'une charte de prêt : la liseuse est sous la responsabilité de son emprunteur jusqu'au retour au CDI avec remise en mains propres aux professeurs-documentalistes (ne pas la déposer dans le panier retour des documents).

Je m'engage :

A respecter la durée du prêt
A manipuler la liseuse avec précaution
A ne pas modifier les contenus et paramétrages proposés
A restituer la liseuse, son stylet, son mode d'emploi et sa housse de protection en bon état

En cas de perte ou de détérioration, je m'engage à rembourser le coût de remplacement (vote CA) : *Reader Sony, 149€ ; housse de protection 34,99€*

Nom, prénom, classe :

Date :

Signature de l'élève Signature des responsables légaux

Nous vous souhaitons une bonne expérience de lecture ! Merci de nous remettre, au moment de la restitution, le questionnaire d'utilisation joint à la liseuse.

[1] Définition : Appareil portable doté d'un écran et destiné au stockage et à la lecture des livres numériques ou des périodiques.

[2] L'encre électronique fonctionne sans retro-éclairage et permet un grand confort de lecture grâce à une typographie proche des impressions papier.